

Question n° 1

Sur la période 1976-2002, c'est dans la catégorie des ouvriers que la fréquence du suicide est la plus élevée (31,8 pour 100 000) ; et c'est dans la catégorie des cadres qu'elle est la moins élevée (11,0 pour 100 000).

Dans toutes les catégories socioprofessionnelles sauf celle des professions intermédiaires, le taux de suicide augmente entre la période 1976-1982 et la période 1997-2002.

Durant la période 1976-1982, l'écart entre le taux de suicide des ouvriers et celui des cadres est de : $26,9 - 8,2 = 18,7$ pour 100 000.

Durant la période 1997-2002, il est de : $33,1 - 11,7 = 21,4$ pour 100 000.

Ainsi, l'écart entre le taux de suicide des cadres et celui des ouvriers augmente entre les deux périodes.

Question n° 2

La part des cadres supérieurs, professions libérales, chefs d'entreprise parmi les tués par accident de la circulation est de $(101 / 4620) \times 100 = 2,2\%$.

La part des ouvriers parmi les tués par accident de la circulation est de $(758 / 4620) \times 100 = 16,4\%$.

Puisque les cadres supérieurs, etc., représentent 5,4% de la population de 15 ans ou plus mais constituent une part moins importante (2,2%) des tués par accident de la circulation, ils sont sous-représentés parmi les tués par accident de la circulation.

Puisque les ouvriers représentent 12,1% de la population de 15 ans ou plus mais constituent une part plus importante (16,4%) des tués par accident de la circulation, ils sont sur-représentés parmi les tués par accident de la circulation.

Question n° 3

Le suicide et le décès par accident de la circulation sont des événements exceptionnels qui ne concernent qu'une frange statistiquement marginale de la population. Pour autant, bien qu'exceptionnels, ils ne se produisent pas de manière complètement aléatoire. On peut y retrouver des régularités sociales : ainsi les ouvriers sont davantage touchés que les cadres par le suicide ou par les accidents de la circulation. Même si la probabilité de se suicider ou de mourir dans un accident de la circulation est *très faible pour tout le monde*, elle est cependant *plus importante pour les ouvriers que pour les cadres*.

Dire qu'il y a des régularités sociales, cela ne veut pas dire qu'il y a stabilité ou immobilité (par exemple du nombre de suicides ou de tués par accident de la circulation ; ou du taux de suicide dans chacune des catégories socioprofessionnelles). Au contraire, si ces phénomènes étaient purement individuels, et leur distribution complètement aléatoire, on constaterait une stabilité des taux et une égalité entre les différentes catégories. En revanche, si on arrive à montrer que ce sont aussi des faits sociaux, c'est-à-dire des phénomènes liés à la structure de la société (et que par exemple les taux se différencient selon les catégories sociales), il est normal que ces phénomènes changent avec l'évolution de la société. La « régularité » tient au fait que l'on continue à constater des différences entre catégories sociales, même si les écarts peuvent augmenter, se réduire, voire s'inverser.